

Hauts-de-France, Oise
Pont-Sainte-Maxence

Ecluses sur l'Oise canalisée à Pont-Sainte-Maxence

Références du dossier

Numéro de dossier : IA60001813
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2011
Cadre de l'étude : patrimoine industriel le bassin creillois
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : écluse

Compléments de localisation

oeuvre située en partie sur la commune Creil, oeuvre située en partie sur la commune Saint-Maximin
Milieu d'implantation :
Réseau hydrographique : l' Oise
Références cadastrales :

Historique

Très tôt utilisée pour le transport des pierres et du bois, de nombreux ports sont aménagés sur les berges de l'Oise : elle joue un rôle majeur dans le transport fluvial. Bien que navigable, ce sont les travaux de canalisation réalisés à partir de 1821, à la suite de l'ouverture du canal de Saint-Quentin 15 ans plus tôt, qui permettent une navigation plus soutenue, plus régulière et en toute saison en augmentant notamment la hauteur de la lame d'eau. Avant ces aménagements, la navigation est aléatoire, soumise aux crues et aux périodes d'étiage. Cette mise en relation avec l'Escaut, la Meuse, la Sambre et la Somme transforme la vallée de l'Oise en un carrefour fluvial d'importance. Dans ce dispositif qui comprend sept barrages éclusés, les installations de Creil et de Sarron sont construites entre 1827 et 1832. Le chenal de navigation est creusé à 1,80 m et le tonnage transporté est de l'ordre de 250 t par barge en 1825. Des modernisations sont apportées à partir de 1891 et jusqu'en 1902 aux barrages situés sur le cours de l'Oise canalisée. Ces nouvelles installations permettent, en portant la profondeur du chenal à 2,50 m, d'augmenter le tonnage transporté. Les nouveaux ouvrages, conçus selon le système Derôme adoptent le modèle du barrage mobile à passerelle suspendue. Le sas des écluses est agrandi de 84 m, passant à 12 m de large et 125 m de long. A cette même date, l'écluse et le barrage de Creil sont transférés 1500 m en aval sur les territoires de Saint-Leu-d'Esserent, Saint-Maximin et Montataire. Les barrages Derôme installés à partir de 1891 sont remplacés à partir de 2004 par des barrages à clapets. Seul le barrage Derôme de Pont-Sainte-Maxence a été conservé ainsi que les écluses mises au gabarit européen pour la future jonction du canal Seine Nord. Leurs sas ont ainsi été portés à 185 m de long. Tous ces aménagements ont permis d'améliorer la profondeur du chenal de navigation à près de 4 m et le tonnage transporté pouvant atteindre 4000 tonnes par convoi.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle, 4e quart 19e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1827 (daté par source), 1891 (daté par source), 2002 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Derôme (ingénieur, attribution par source)

Description

Barrage éclusé, 1827. A Sarron-Pont-Sainte-Maxence (vestiges) et Creil (vestiges) : A Creil, l'écluse à sas était construite en pierre le long de la rive droite de l'Oise, elle mesurait 45 m de long et 8 m de large. Elle était prolongée en aval par un barrage mobile d'environ 15 mètres de long composé de poutrelles mobiles et protégé par une digue maçonnée de 70 m de long. Un pont en bois permettait de relier l'écluse au barrage mobile. L'ensemble était complété par un barrage fixe long de 110 m (chute de 1.50 m) qui barrait l'Oise entre la digue du barrage mobile et la pointe de l'Île Saint-Maurice. Quelques

vestiges des bajoyers sont encore visibles le long de la rive droite (maçonnerie) et à la pointe de île Saint-Maurice (partie maçonnée). Le barrage de Sarron partiellement visible était construit selon le même principe, la seule différence résidant dans la présence d'un barrage à aiguilles à la place d'un barrage maçonné et barrant le bras gauche de l'Oise. Le barrage à aiguilles en forme de V était composé d'une série de fermettes métalliques réunies entre elles au moyen de barres horizontales et sur lesquelles venaient s'appuyer les aiguilles en bois qui assuraient la fermeture. Pour faire varier le débit d'eau, on abaissait ou relevait les aiguilles. Barrage Derôme, 1891. A Pont-Sainte-Maxence (visible) et Creil (détruit) : Le barrage éclusé Derôme est constitué d'une écluse avec bajoyers en pierre dont le sas mesure 147.50 m de long et 12 m de large. Les portes des écluses sont en métal. Le barrage à fermettes est constitué de quatre piles en pierre et maçonnerie dont deux sont construites dans le lit de l'Oise, les deux autres prennent appui sur les berges. Ces piles soutiennent un pont supérieur métallique en croix de Saint-André équipé d'une passerelle constituée à l'origine de poutrelles en bois aujourd'hui remplacées par des grilles métalliques. Cette partie supérieure est réservée à la maintenance et à l'exploitation du barrage (treuil). La passerelle mobile en métal permet de solidariser l'ensemble des fermettes également en métal qui supportent une partie mobile en bois appelée vannettes qui peut être levée ou abaissée afin de relever ou d'abattre le barrage (notamment en cas de hautes eaux). La passerelle mobile est parcourue par une voie Decauville assurant le passage d'une grue utile pour enlever et stocker les fermettes le long de la berge. Barrage à Creil (2004) et Sarron-Pont-Sainte-Maxence (2009) : Il s'agit d'un barrage à vannes clapet constitué de deux passes de 31 m navigables en période de crue et d'un pertuis de régulation de 12 m. Le volet mécanique (le clapet) pivote sur le radier en béton posé au fond de l'Oise. Les clapets sont actionnés par des vérins. Les nouveaux barrages sont munis d'une passe à poissons.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : pierre ; métal ; bois ; béton

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



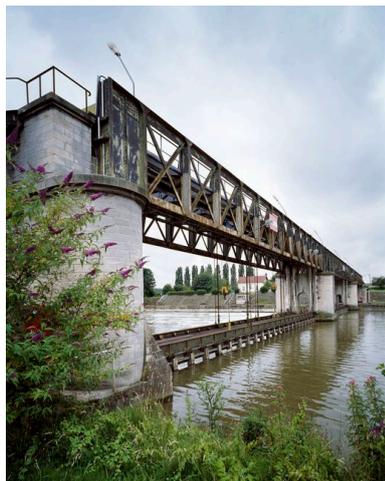
Partie maçonnée à la pointe de l'île Saint-Maurice à Creil, vestige du barrage de la première écluse vers 1825.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000676XA



Sarron : vue générale du barrage Derôme construit en 1891 et de l'écluse (désaffectée).
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000142VA



Sarron : le barrage en amont.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000140VA



Sarron : détail du barrage Derôme.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000144VA



Sarron : détail des
fermettes et des vannettes.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000156XA



Sarron : passerelle mobile
et voie Decauville.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000155VA



Sarron : détail d'une vannette
et du système de relevage
de la passerelle mobile.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000462XA



Sarron : détail du treuil de relevage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000152XA



Sarron : passerelle métallique
descendant du pont
supérieur et voie Decauville.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000158XA



Sarron : circuit de la voie Decauville.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000162VA



Sarron : ancienne écluse.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000145VA



Sarron : niveaux de crues sur
l'un des piliers du barrage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20076000161XA



Sarron : passage de
la nouvelle écluse.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000283XA



Creil : barrage à clapets.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000280VA



Creil : entrée dans l'écluse.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000677XA



Creil : anneaux d'amarrage.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000285XA



Poteau kilométrique numéro
69 au bord de l'Oise à
Pont-Sainte-Maxence.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20106000288XA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le patrimoine industriel du bassin creillois - dossier de présentation (IA60001640)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Clarisse Lorieux

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise



Partie maçonnée à la pointe de l'île Saint-Maurice à Creil, vestige du barrage de la première écluse vers 1825.

IVR22_20106000676XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : vue générale du barrage Derôme construit en 1891 et de l'écluse (désaffectée).

IVR22_20076000142VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : le barrage en amont.

IVR22_20076000140VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : détail du barrage Derôme.

IVR22_20076000144VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : détail des fermettes et des vannettes.

IVR22_20076000156XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



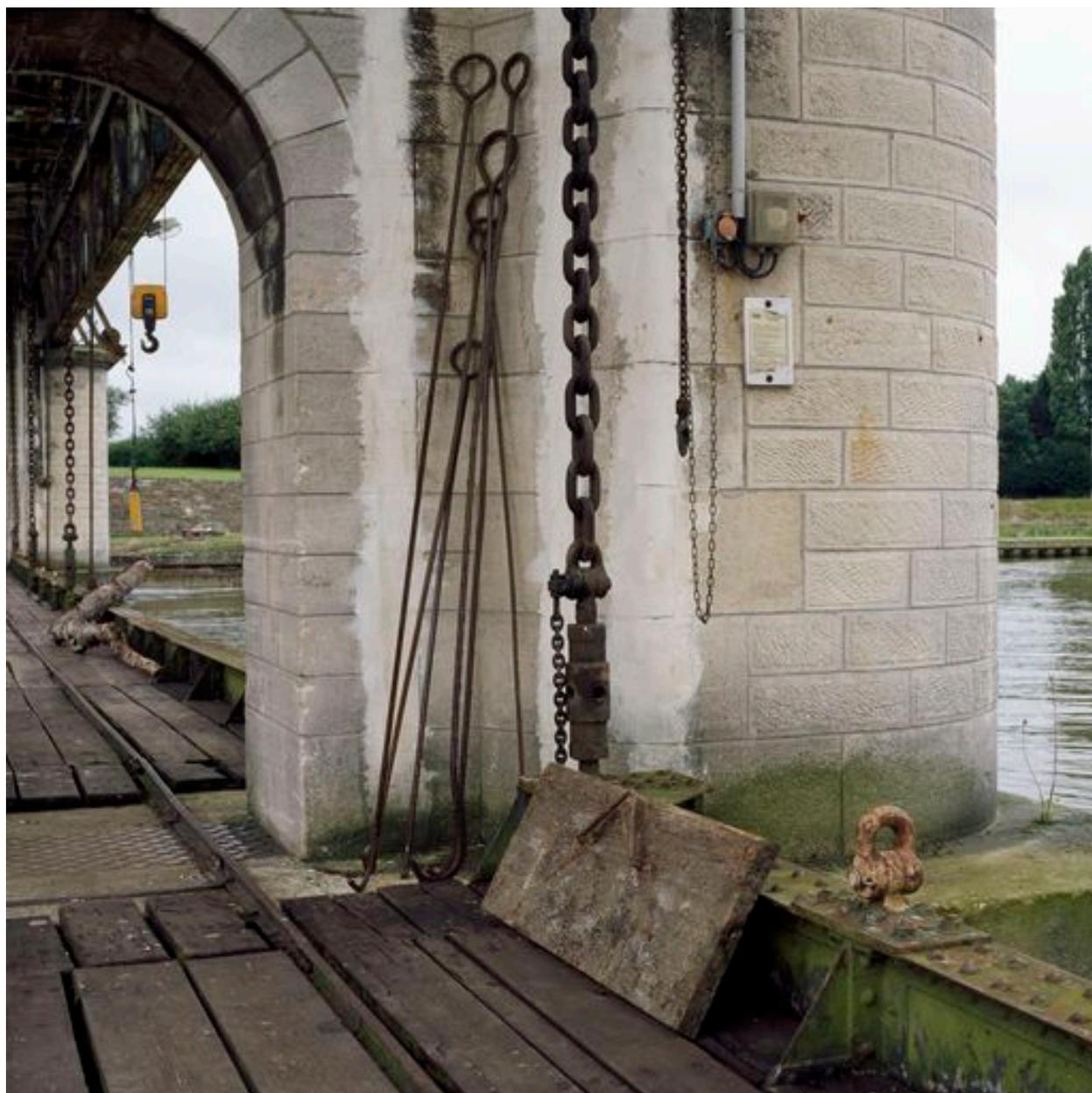
Sarron : passerelle mobile et voie Decauville.

IVR22_20076000155VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : détail d'une vannette et du système de relevage de la passerelle mobile.

IVR22_20076000462XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : détail du treuil de relevage.

IVR22_20076000152XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : passerelle métallique descendant du pont supérieur et voie Decauville.

IVR22_20076000158XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : circuit de la voie Decauville.

IVR22_20076000162VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : ancienne écluse.

IVR22_20076000145VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : niveaux de crues sur l'un des piliers du barrage.

IVR22_20076000161XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Sarron : passage de la nouvelle écluse.

IVR22_20106000283XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Creil : barrage à clapets.

IVR22_20106000280VA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Creil : entrée dans l'écluse.

IVR22_20106000677XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Creil : anneaux d'amarrage.

IVR22_20106000285XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Poteau kilométrique numéro 69 au bord de l'Oise à Pont-Sainte-Maxence.

IVR22_20106000288XA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c) Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation